Bourgogne franche comté

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Superficie (km^2} : 47 784

Densité (hab./km^2) : 59

Population 2015 : 2 821 042

Population 1990 : 2 705 826

Évolution de la pop. 1990-2015 (%): + 4

PIB 2015 (milliards€): 72,6

PIB/emploi 2015 (€) : 66 399

Taux de chômage 1" tri m. 2016 (%) : 9,1

Capitale régionale : Dijon

Fusion : Bourgogne, Franche-Comté

LA CRÉATION DE CETTE NOUVELLE RÉGION PAR LA RÉUNION DE DEUX RÉGIONS VOI SINES SEMBLE ÊTRE À PREMIÈRE VUE UNE ÉVIENCE.

CEPENDANT, MÊME SI LA FUSION LARGEMENT IMPOSÉE - DES DEUX ENSEMBLES « BOURGUIGNONS » QUE SONT LA BOURGOGNE ET LA FRANCHE-COMTÉ A SUSCITÉ MOINS DE POLÉMIQUES QUE CELLE DE SES VOISINS DU« GRAND-EST» AU NORD, ELLE LAISSE TOUT DE MÊME UN PEU DUBITATIF. LES RIVALITÉS DES ANCIENNES « CAPITALES » RAVIVÉES PAR CETTE RÉFORME NE SONT QUE L'EXPRESSION PRINCIPALE DES NOMBREUSES INTERROGATIONS QU'ELLE SUSCITE PARMI LES POPULATIONS DONT ELLE VA TRANSFORMER LES PRATIQUES ET HABITUDES.

ON PEUT EN EFFET S'INTERROGER SUR LE FAIT DE SAVOIR SI UNE DÉCISION POLITIQUE SUFFIRA À CRÉER UN NOUVEL ENSEMBLE RÉGIONAL PLUS COHÉRENT ET EFFICIENT. CAR DEPUIS DES SIÈCLES, LES FACTEURS D'UNITÉ GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE N'ONT PAS SUFFI À RAPPROCHER CES DEUX ENSEMBLES DONT LES DIVERGENCES SONT CONSIDÉ RABLES, TANT DANS L'ORGANISATION DES ESPACES QUE DANS L'ORIENTATION DES ACTIVI TÉS ET LES IDENTITÉS RÉGIONALES..

La Bourgogne-Franche-Comté la nouvelle Région en débat

Un couloir naturel nord/sud et un puissant carrefour

S'étendant sur 48 700 km2 au centre-est du pays, la région a une forme quasi quadrangulaire.

Elle alterne d'est en ouest une succession de hautes et basses terres constituant quatre sous-ensembles bien différenciés : le massif du Jura, la plaine de Saône, les hauts plateaux bourguignons et le Morvan et, enfin, les collines de l'ouest drainées par la Loire ou l'Yonne.

Cette configuration géné rale des reliefs en fait depuis !'Antiquité puis le Haut Moyen Âge un passage naturel, et donc stratégique, entre le nord de l'Europe et la Méditerranée. Cet espace a longtemps été un lieu d'affrontement géopolitique majeur entre Royaume de France et Saint-Empire romain germanique avec, au milieu, un Duché de Bourgogne cherchant à jouer sa propre partition.

Cet axe fonctionne comme une fourche verticale: au sud un axe unique, entre Chalon-sur-Saône et Mâcon, dirigé vers Lyon; au nord au contraire, trois alternatives: au nord ouest un accès à Paris et au Bassin parisien par le seuil de Bourgogne et la vallée de l'Yonne, au centre un accès à la Lorraine, au Benelux et à la Ruhr par le plateau de Langres et, enfin, au nord-est un accès à l'axe rhénan par la Porte de Bourgogne. À l'opposé, ces structures d'orientation nord/sud expliquent l'absence de grandes et faciles liaisons ouest/est, la faible cohérence interne du système régional et l'importance des forces centrifuges sur les marges du fait de l'attractivité du Grand Lyon, de l'Île-de-France ou du Val-de-Loire.

Le massif du Jura se déploie à l'est

Moyenne montagne calcaire, c'est un massif bien individualisé à la forte personnalité. À l'est, la zone frontalière avec la Suisse est dominée par les hauts plis réguliers du Jura plissé (Crêt Pela, 1 495 m) alternant combes et vaux et traversés par des cluses ; au centre se déploie le Jura des plateaux karstiques ; et enfin à l'ouest le massif retombe sur la plaine de Saône par un haut talus percé par des cirques et des recu lées. Cet espace montagnard se caractérise par l'importance de son couvert forestier (43 % du territoire; 70 % de feuillus) qui a généré toute une filière sylvicole, le poids des activités laitières et fromagères (production du comté) qui a donné naissance à d'importantes entreprises (cf fromageries Bel nées à Lons-le-Saunier, etc.), le dynamisme ancien d'un artisanat de qualité (hor logerie, jouet, menuiserie...) et, enfin, la présence d'un tourisme non négli geable. Cet espace fortement rural associe tradition, protection de la nature et modernité comme en témoignent le Parc naturel régional du Haut-Jura, le dynamisme relatif de la bande frontalière tournée vers la Suisse voisine et ses stations de ski et parcours de ski de fond fréquentés par une clientèle binationale (Les Rousses, Métabief, etc.).

Le travail frontalier en Franche-Comté : l'attractivité suisse

Loin d'être une césure, les 170 km de la frontière franco-suisse jurassienne fonctionnent depuis des siècles comme une interface dynamique (tourisme, échanges, capitaux, etc.), en particulier concernant les marchés du travail du fait des besoins helvétiques en main-d'œuvre.

Si avec 33 000 travailleurs fron taliers, la Franche-Comté vient largement après l'Alsace (287 100), la Moselle (160 000) ou la Haute-Savoie (69 000), l'impact local et régional est considérable sur une bande frontalière de 30 km de large : 34 % des habitants de Morteau, 23 % des habitants de Pontarlier et 12 % des habitants de Saint-Claude sont des frontaliers.

En Suisse, les Francs-Comtois travaillent dans une zone proche (Canton de Vaud et Lausanne : 11 900, Canton du Jura suisse et Delémont : 5 800, Neufchâtel : 10 900), mais peuvent pousser jusqu'à Berne et Genève. Cette main-d'œuvre travaille pour l'essentiel dans l'industrie (63 %) puis les ser vices (31 %). Ces frontaliers sont massivement des hommes, souvent jeunes, très recherchés dans l'horlogerie et les équipements électriques (16 % des effectifs du canton du Jura). Cette spécialisation explique les forts taux d'activité et la faiblesse du chômage (Morteau, Pontarlier, etc.). Au total, l'impact est considérable et concerne 10 % des couples résidant dans les zones d'emplois frontalières. Du fait du fort différentiel de valeur entre les deux monnaies au profit du Franc suisse et du haut niveau des salaires versés dans la Fédération (salaire brut moyen mensuel: 5 904 CHF, soit 5 405 euros), la Suisse apparaît parfois comme un Eldorado. Revers de la médaille, cet emploi frontalier est très dépendant de la conjoncture économique et financière alors que la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne et suit une politique beaucoup plus libérale que la France en termes de licenciement ou de salaire.

La gouttière centrale de la plaine de Saône

Au centre-est de la région se déploie la plaine de Saône, un grand couloir fluvial mais non navigable fréquenté depuis !'Antiquité (cf. tombe et cratère de Vix, commune de Côte d'Or, un grand vase de bronze datant 510 av. J.-C. et originaire d'ateliers grecs d'Italie du Sud). Il demeure toujours un axe et un nœud majeurs, d'échelle nationale et européenne, qui organise largement la structure régionale. Lieu de convergence hydrographique, cette gouttière portant de vastes plaines, en parties inondables, est un riche terroir. Ce potentiel y explique la grande importance des activités agricoles, alors que chaque retombée abrite un vignoble, celui du Revermont (« vin jaune ») au sud-est et le célébrissime vignoble bourguignon à l'ouest.

YONNE
Auxerre
CÔTE-D'OR
Dijon
HAUTE-SAÔNE
Vesoul
TERRITOIRE
DE BELFORT
Belfort
Besançon
DOUBS
NIÈVRE
Nevers
JURA
Lons-le-Saunier
SAÔNE-ET-LOIRE
Mâcon
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Les hauts plateaux bourguignons et le Morvan

Se déploient au centre ouest de la région et couvrent une large partie des départements de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Yonne. Ils font le lien au nord avec les grands plateaux sédimentaires lorrains et au sud avec le Massif central, dont le Morvan, qui culmine à 901 mètres au Haut-Folin (cf Parc naturel régional du Morvan), est l'avancée la plus septentrionale. Cette écharpe de hautes terres froides constitue une ligne de partage des eaux entre les trois grands bassins hydrographiques du Rhône, de la Loire et de la Seine, qui prend sa source à 446 m au plateau de Langres (Côte d'Or). Sans être infranchissable, ce seuil bourguignon scinde nettement la nouvelle Région en deux ensembles bien distincts qui se tournent le dos.

En position géographique centrale mais excentré par rapport aux grands axes dominants, cet espace est très largement voué à la forêt, à l'agriculture, grandes cultures ou élevage bovin des dépressions périphériques au Morvan (Auxois, Bazois), et fortement marqué par la ruralité. Du fait de ses très faibles densités (- 20 hab./km2), il est traditionnellement attaché à la « diagonale du vide » qui court des plateaux lorrains au Massif central, alors que ces nombreuses petites villes, autrefois souvent fort industrieuses, sont frappées par la crise (Autun, Clamecy, Le Creusot, Montceau-les-Mines, etc.).

À l'ouest enfin, la moitié de la Nièvre et l'essentiel de l'Yonne, face à la faiblesse de la capitale dijonnaise, sont des espaces largement polarisés par le Val-de-Loire et, plus sûrement encore, par l'île-de-France. Cette dernière en a draîné depuis des siècles ressources et hommes, tout en y implantant ses capitaux, ses usines lors de la phase de décentralisation industrielle des années 1960-1970 et aujourd'hui ses résidences secondaires

Héritages historiques et constructions identitaires

Occupé depuis le II• millénaire avant notre ère, cet espace est réorganisé par l'Empire romain avec la création de villes (Autun, Langres, Besançon) et d'importants d'axes (cf via Agrippa de Lyon, capitale des Gaules, à Cologne) auquel succède un puissant « royaume » burgonde du v• siècle jusqu'à l'époque carolingienne s'étendant de Langres à Avignon et de Zurich à Nevers. Le Traité de Verdun de 843 rattache la partie occidentale, futur Duché de Bourgogne, à la Francie occidentale alors que la partie orientale, futur Comté de Bourgogne, appartient à la Lotharingie, qui s'étend alors des Flandres à l'Italie. Entre le xr• et le xm• siècles, le rayonnement des abbayes de Cluny et Cîteaux appuie la montée en puissance de la « Bourgogne », apanage des rois de France du xr• au xrv•siècles, avec Dijon comme capitale alors qu'à l'est émergent de puissants « comtes de Bourgogne » et des villes autonomes comme Besançon, dotée du statut de ville impériale du Saint Empire germanique.

L'apogée de la Bourgogne date du xrv" siècle, avec la réunion des deux Bourgogne en 1369 qui permet aux « Grands Ducs d'Occident » de faire émer ger une puissance européenne s'étendant de la Flandre au Mâconnais et défiant les rois de France et les empereurs germaniques. Besançon, Dole et Dijon se partagent les administrations et connaissent un siècle d'or (cf. création du palais ducal de Dijon en 1365, de la Sainte-Chapelle de Dijon en 1431, de l'Hôtel-Dieu de Beaune en 1443). À la mort de Charles le Téméraire en 1477, la Bourgogne repasse sous le contrôle des rois de France alors que la Franche-Comté rede vient terre <l'Empire jusqu'au Traité de Nimègue de 1678 où l'Espagne la cède à Louis XIV. Alors que Besançon devient la capitale aux dépens de Dole, la région prospère avec l'amélioration des réseaux routiers (cf axe Paris/Auxerre/ Dijon/Dole/Besançon...), le creusement de canaux la désenclavant (canal du Charolais, canal de l'Yonne à la Saône, embryon de canal du Rhône au Rhin) et des constructions de prestige (cf saline de Nicolas Ledoux à Arc-et-Senans).

Au milieu du XXe siècle, Dijon profite de l'essor du chemin de fer en se retrouvant au point de rencontre de la ligne PLM-Paris/Lyon/Méditerranée et du réseau alsacien, ce qui attire de nombreuses industries (agro-ali mentaires, pharmacie, etc.). À l'opposé, Besançon va connaître un destin inverse en étant peu à peu marginalisée : le tracé du chemin de fer favorise Dole, d'où part la principale ligne vers la Suisse, puis l'annexion de l'Alsace Moselle en 1871 la relègue au rang de marge périphérique jusqu'en 1918. L'équilibre est alors définitivement rompu entre les deux capitales au pro fit de Dijon. Pour autant, la Franche-Comté garde au début du XXe siècle d'importants atouts industriels (optique à Morez, bois à Mouchard, hor logerie du Jura et montres du Doubs, agro-alimentaire à Lons-le-Saunier, etc.) comme en témoignent en particulier l'essor du groupe Peugeot à Sochaux-Montbéliard et des locomotives à Belfort. En face, la Bourgogne apparaît plus rurale et agricole, malgré quelques bassins charbonniers (Le Creusot, Montbard) où vont se développer de vastes complexes sidé rurgiques sous la houlette des Schneider (Le Creusot: 14000 sal. en 1900).

Cette histoire riche et complexe explique des constructions identitaires bien différenciées.

La nouvelle Région : un choix largement imposé aux multiples enjeux

La fusion des deux Régions ne suffit pas à en faire un ensemble uni et cohérent comme en témoignent le maintien et la juxtaposition à égalité des deux noms anciens dans la nouvelle dénomination. De facto, choix largement imposé par Paris, la nouvelle Région se heurte à de nombreux défis.

Un espace de l'entre-deux sans unité interne

Du fait des reliefs et de l'organisation des réseaux, son unité interne est faible et la région est traversée par des tropismes d ivergents. Si Dijon est en relation directe et assez facile avec Paris ou Lyon, vers l'ouest il faut 2 h 30 pour atteindre Nevers ou Cosne-sur-Loire par la route, 2 heures vers le sud pour rejoindre Mâcon ou Paray-le-Monial et 1 h 30 vers l'est pour rejoindre Pontarlier, Morez ou Montbéliard. Les liens fonctionnels entre Dijon et Besançon sont très limités : seulement 0,4 % des actifs de chacune des deux aires urbaines vont travailler dans l'autre. Et leurs capacités de polarisation de l'espace régional sont faibles : Sens et Auxerre sont largement tournées vers Paris ; Nevers, Cosne et Clamecy vers la vallée de la Loire; le Charolais, Mâcon, Louhans, Lons-le-Saunier et Saint Claude vers le sud et Lyon ; et la région frontalière vers la Suisse. Ainsi, les étudiants de Nevers préfèrent faire leurs études à Clermont-Ferrand plus tôt qu'à Dijon, alors que l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard garde des liens très étroits et de fortes complémentarités économiques avec Mulhouse et l'Alsace (réseaux de sous-traitance, Peugeot, Alstom)..

Des villes de trop petite taille et inégalement réparties

La région est aussi handicapée par la relative faiblesse de ses structures urbaines.

Alors que ni Dijon, ni Besançon ne sont de véritables métro poles régionales, toute la moitié ouest est sous-encadrée, Sens, Auxerre et Nevers étant en position assez, voire très, périphériques. À l'est de la ligne Dijon-Mâcon, les agglomérations (Vesoul, Belfort, Pontarlier, Dole, Lons, Beaune, Le Creusot, Montceau-les-Mines, etc.) sont plus nombreuses et conservent parfois un certain dynamisme malgré leur taille modeste. Dans cette région de l'entre-deux, dont même les plus grandes villes ne sont que des villes moyennes, le dynamisme démographique des villes-centre demeure médiocre: Dijon stagne alors que Besançon, Chalon-sur-Saône, Dole, Cosne, Auxerre ou Pontarlier régressent.

La nouvelle Région : une cohérence à démontrer

Dans ces conditions, la fusion des deux Régions aboutit à un partage des fonctions régionales. En juin 2016, après moult débats et marchandages, Besançon accueille le bureau de la Présidence de Région, l'hôtel de Région et 17 directions régionales (économie, formation, éducation). En contrepartie, Dijon obtient le siège de la Préfecture de Région, la présence de sessions et de commissions, le centre de tri postal et 12 directions régionales (dont transports, agriculture, culture, sport, recherche et enseignement supérieur).

Alors que le Conseil économique et social régional alterne entre les deux sites, dans !'Éducation nationale Besançon dispose du Recteur de Région académique alors que Dijon garde son Recteur. Si sur le plan politique et des susceptibilités régionales, cette solution bipolaire répond aux craintes de Besançon d'être marginalisée, dans la pratique, le fonctionnement des services de la nouvelle Région risque d'être difficile, voire acrobatique, et surtout coûteux et peu efficient à terme malgré l'entregent de la présidente franc-comtoise de la nouvelle Région, Marie-Guite Dufay (PS).

Pour faire face à ces contradictions, les élus placent leurs espoirs dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et dans une nouvelle organisation de« travail en site distant» (TDS).